

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

L'Ordre des SS. Maurice et Lazare et l'Abbaye  
de St-Maurice d'Agaune : regards sur le passé  
(Retour à une tradition)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1935, tome 34, p. 173-176

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## RETOUR A UNE TRADITION

# L'Ordre des SS. Maurice et Lazare et l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune

### Regards sur le passé

Il y a quelques semaines, un aimable télégramme de S. A. R. Madame la Duchesse de Vendôme, bientôt suivi d'autres télégrammes de S. E. M. le Ministre d'Italie à Berne Comte Marchi et de M. le Consul Royal à Sion Ambrosi, apportaient à S. E. Mgr Burquier l'heureuse nouvelle de sa nomination dans l'Ordre des SS. Maurice et Lazare.

A cette occasion, nous nous étions d'abord proposé de consacrer un certain nombre de pages de cette revue à rappeler les destinées de cet ordre de chevalerie, en relevant particulièrement les rapports étroits qui existèrent jadis entre lui et notre Abbaye. Mais les divergences nombreuses que nous avons remarquées entre les données des publications imprimées, nous ont imposé un devoir de prudence : de plus, nous avons estimé que nous ne pouvions faire un travail sérieux et utile qu'à la condition d'interroger entièrement les documents assez nombreux sur un tel sujet conservés aux Archives de l'Abbaye. N'ayant pu jusqu'ici que jeter un regard rapide sur ces dossiers, nous renvoyons donc à plus tard l'exécution de notre dessein, dans l'espoir que nous pourrons, d'ici là, apprendre à mieux connaître un passé dont les témoins endormis dans les diplômes royaux et les lettres privées attendent le réveil...

Qu'il suffise aujourd'hui de rappeler que si les témoignages de la bienveillance traditionnelle de la Maison de Savoie pour notre Abbaye sont nombreux, l'une des preuves les plus éclatantes de cette piété de la dynastie envers Saint Maurice, qu'elle a choisi pour son Patron, fut la fondation du Prieuré St-Maurice de Ripaille en 1410 par Amédée VIII. Vingt-quatre ans plus tard, ce même prince complétait son œuvre de Ripaille, en fondant auprès du Prieuré des chanoines, l'Ordre des chevaliers de S. Maurice.

Hélas ! les deux fondations amédéennes disparurent bientôt : la chevalerie d'abord, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, puis le prieuré, en 1536...

En 1572 le duc Emmanuel-Philibert, qui répara les ruines accumulées sur ses Etats par plusieurs invasions étrangères, obtint du Pape Grégoire XIII l'union de l'Ordre de S. Maurice, — que le prince ressuscita dans cette intention, — et de l'Ordre de S. Lazare, dont l'origine lointaine remontait aux Croisades, aux environs de l'an 1120.

Dès lors et jusqu'à nos jours, l'Ordre militaire des SS. Maurice et Lazare est demeuré l'une des gloires toujours vivantes de la dynastie sabaudienne.

Aussi, pour qui connaît l'histoire de cette dynastie et celle du monastère agaunois, histoires dont les siècles ont multiplié les rencontres, il n'est pas surprenant, il est presque, au contraire, tout naturel, que l'Abbaye de St-Maurice et l'Ordre des SS. Maurice et Lazare ne soient point demeurés étrangers. Dès 1728 la Cour de Turin accordait aux Abbés la petite croix des chevaliers de l'Ordre. Un demi-siècle plus tard, en 1782, nouvelle faveur : tous les Abbés de St-Maurice seront désormais ornés du titre de Comte. Georges II Schiner fut le premier bénéficiaire de cette faveur, à laquelle s'en ajoutait pour lui personnellement une seconde : la Grande Croix des SS. Maurice et Lazare. Et ce devint bientôt comme une tradition que les Abbés d'Agaune fussent grands-croix de l'Ordre royal.

Le dernier prélat de l'Eglise d'Agaune qui ait revêtu cette dignité, est Mgr Bagnoud. Contrairement à ce que l'on a dit souvent, il n'en avait point renvoyé les insignes au lendemain de la brèche de la Porta Pia, et s'il protesta, avec tout l'épiscopat suisse, contre l'injuste condition faite au Pontife Romain, il ne se crut point obligé à ce geste

théâtral. Jusqu'à sa mort, donc, il porta avec honneur ce titre de Chevalier Grand-Croix de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, qu'il tenait d'ailleurs d'un autre roi que celui qui fut, de par les douloureux événements du 20 septembre 1870, l'antagoniste du malheureux Pie IX.

Lorsqu'à la fin de 1888 Mgr Paccolat fut élu pour remplacer Mgr Bagnoud, son caractère d'extrême simplicité s'accordait avec la délicatesse de son loyalisme envers son Chef spirituel, pour l'engager à ne rien demander d'une Cour que le Vatican ignorait. Ainsi prit fin une tradition plus que séculaire. Une page d'histoire se fermait : désormais l'Ordre des SS. Maurice et Lazare n'existait plus chez nous qu'à l'état de souvenir. Tandis que les parchemins s'endormaient dans le silence des Archives, des portraits, des armoiries parlaient encore aux yeux. Une vitrine de la Bibliothèque surtout parlait, mêlant à la pourpre des écrins les ors et les émaux de ses décorations ou la moire des rubans et des cordons verts...

En rendant à l'Italie la paix de l'Eglise, les Accords du Latran ont rendu en même temps à la Maison de Savoie ses sympathies catholiques que l'intercalation de 1870-1929 avait suspendues. Aussi, lorsqu'à l'automne de 1934 M. le Général Bordeaux, qui organisait dans le cadre historique et splendide de Thonon et de Ripaille le cinquième centenaire de l'Ordre mauricien, convia S. E. Mgr Burquier à cette solennité, nous eûmes l'impression que le passé récent s'effaçait...

La nomination de Mgr l'Abbé-Evêque de St-Maurice au titre de Commandeur de l'Ordre royal des SS. Maurice et Lazare a achevé de renouer l'histoire.

En terminant ces quelques notes hâtives, j'ai encore un devoir à remplir : celui d'exprimer tous mes remerciements à Monsieur le Comte de Maugny, chevalier de l'Ordre mauricien, et qui peut s'honorer de relations très étroites avec Son Altesse Royale Madame la Duchesse de Vendôme et avec la Maison Royale de Savoie. Les vœux que je lui exprimais naguère, il a bien voulu les entendre, et maintenant qu'ils sont exaucés, comme je le remerciais il y a quelques jours d'avoir été le premier artisan de ce renouveau qui rejoint le vieux Chapitre d'Agaune, il m'écrivait qu'il était « très heureux, tout particulièrement très heureux »

de voir rétablie « une tradition à laquelle nous tenions tous ».

N'était-il pas en effet indiqué par une histoire millénaire, qu'après la réconciliation du Royaume d'Italie avec l'Eglise, la dynastie sabaudienne reprît aussi contact avec le sanctuaire qui abrite les restes vénérés de Maurice, ce saint Martyr qu'elle a choisi pour spécial Protecteur auprès de Dieu ? Et ce contact ne pouvait se faire plus heureusement qu'en faisant reflourir l'ancienne parenté qui unissait l'Abbaye de St-Maurice à l'Ordre royal des SS. Maurice et Lazare.

Léon DUPONT LACHENAL.